



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 30 janvier 2020  
19 heures 00

-----

GF/J-PJ

N° 002503

Affaires Culturelles -  
Restauration et la  
numérisation de deux  
registres de  
délibérations des  
XIV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup>  
siècles - Demande de  
subvention au  
Conseil  
Départemental de  
Vaucluse,  
Commission  
Patrimoine, et auprès  
de la Direction  
Régionale des  
Affaires Culturelles.

Affiché le :

VOTES POUR : 28

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le jeudi 30 janvier 2020 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 22 janvier 2020, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. André LECOURT (3e Adjoint), M. Cédric MAROS (5e Adjoint) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Yannick BONNET (9e Adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal)

**ABSENTS EXCUSÉS**: M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal)

**ABSENTS** : M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Frédéric SACCO est nommé Secrétaire.

Madame le Maire précise au conseil, que la Commune d'Apt attachée à son patrimoine archivistique, a lancé depuis l'année 2000, une campagne de restauration, d'abord des registres de cadastres anciens (le 1er commence en 1535) puis des registres de délibérations des XV<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles.

Lors des travaux de restauration, a également été réalisée la numérisation, permettant de limiter par la suite, la manipulation des registres originaux. Étale sur vingt ans (2000-2019) le coût global des interventions effectuées, comprenant la restauration et la numérisation, s'élève à la somme de 40 708,82 €, soit une dépense moyenne de 2 035,44 € par an.

La restauration et la numérisation faisant l'objet de la présente délibération concernent deux registres de délibérations des XIV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles, côté BB 13 et BB 24.

Il s'agit de documents originaux uniques constituant la mémoire de la Ville d'Apt. Ce sont des outils incontournables de son histoire. Du fait de leur conservation dans des lieux non adaptés durant des décennies, ces documents sont fortement dégradés et méritent d'être restaurés.

- **Registre côté BB 13**

Il est composé de 12 cahiers, d'un total de 200 feuillets. Son format est de 41 X 31 X 7,5 cm. Il couvre la période 1379-1388. L'ouvrage est en très mauvais état, les brides sont partiellement lacunaires, voire manquantes, les liens de passementerie sont rompus. La peau est tachée, déformée en surface, fissurée, déchirée sur bords et le long des plis du façonnage. Elle est lacunaire sur rabat.

**Coût de la restauration** : 1 691,40 €HT, soit 2 029,68 €TTC.  
**Coût de la numérisation** : 494,52 €HT, soit 593,42 €TTC.

- **Registre côté BB 24**

Il est composé de 46 cahiers, d'un total de 564 feuillets. Son format est de 41 X 27 X 15 cm. Il couvre la période 1578-1591. L'ouvrage est en mauvais état. Le papier est altéré par l'humidité et l'extrême acidité des encres. Des mouillures prononcées sur tranches sont visibles. Les encres fortement acides ont perforé le papier sous les traits de plume les plus appuyés. Les coins et bords sont déformés. Le papier est très poussiéreux et présente des salissures accumulées en fonds de feuillets.

**Coût de la restauration** : 1 691,40 €HT, soit 2 029,68 €TTC.  
**Coût de la numérisation** : 494,52 €HT, soit 593,42 €TTC.

Eu égard à l'intérêt historique et patrimonial de ces documents, il est proposé à l'assemblée de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental de Vaucluse et de la direction régionale des affaires culturelles.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ**

**PREND ACTE**, des informations qui lui ont été communiquées.

**APPROUVE**, la restauration et la numérisation de deux registres de délibérations pour un coût global 4 371,84 €, soit 5 246, 20 €TTC.

**SOLLICITE**, le soutien financier du Conseil départemental de Vaucluse, à raison de 40% du montant de la dépense HT à savoir 1 748,74 € et de la direction régionale des affaires culturelles, à raison de 40% du montant de la dépense HT à savoir 1 748,74 €

**DIT**, que les crédits, dépenses et recettes seront inscrits au prochain budget section investissement au programme 6100.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Dominique SANTONI**